

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 2 octobre 2024, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 24 septembre 2024**
Président de séance : M. André BRIVADIS, Maire**Nombre de conseillers**- en exercice : **12**
- présents : **9**
- votants : **11**
- absents : **1****Liste des membres :** M BRIVADIS André, Maire, M. LAVERROUX Yannick, Mme SAVINEL Armelle, M BLANCHEFORT Fabien, Adjoints, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M PHILBEE Paul, Pierre PHILIPON, M. SPECCEL Gérard**Procuration (s) :** M VIALANEIX Bernard donne procuration à M LAVERROUX Yannick
Mme SCIORTINO Pascale donne procuration à M SPECCEL Gérard**Absent :** M. WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** M. SPECCEL Gérard**2024 – 59 Création de deux emplois d'agents recenseurs vacataires pour le recensement au titre de l'année 2025**

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment son titre V,
Vu le décret 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population,
Vu le décret 2003-561 du 23 juin 2003 portant répartition des communes pour les besoins de recensement de la population.
Considérant la nécessité de créer deux emplois d'agents recenseurs afin de réaliser les opérations du recensement qui se dérouleront du 16 janvier 2025 au 15 février 2025.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- La création de deux emplois d'agent recenseur vacataire afin d'assurer les opérations du recensement de la population pour la période allant du 16 janvier au 15 février 2025, plus formation et journée de repérage en amont.
- La rémunération de agents recenseurs sera versée au terme des opérations de recensement. Chaque agent recenseur percevra la somme forfaitaire de 800€ brut pour effectuer le recensement de la population au titre de l'année 2025 (frais de formation et de déplacement inclus).

Le Maire
André BRIVADIS

Le secrétaire de séance



Nombre de votants		11
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	0
	POUR	11